

Infos pratiques

Programme téléchargeable
sur www.cc-veron.fr

Animations
Maternelles

Ce programme est destiné aux enfants scolarisés en maternelle pendant l'année scolaire 2011/2012, propres même à la sieste, dont l'un des parents réside ou travaille sur l'une des communes de la communauté de communes du Véron, ou si l'enfant est scolarisé dans l'une des écoles du territoire.

Les enfants iront une fois par semaine à la piscine (le mercredi matin).

Les sorties programmées sont communiquées sur cette même plaquette et vous seront rappelées par voie d'affichage au centre de loisirs.

L'accueil des enfants se fera entre 7 h 30 et 9 h maximum. Le départ des enfants se fera entre 17 h et 18 h 30 maximum.

Les enfants inscrits uniquement le matin pourront être récupérés à partir de 12 h jusqu'à 12 h 30.
Les enfants inscrits l'après-midi pourront être déposés entre 13 h 15 et 14 h.
Au-delà de cet horaire l'enfant ne sera plus accueilli.

Le cadre réglementaire nous impose de posséder pour chaque enfant une fiche sanitaire détaillée. Celle-ci vous sera remise à l'inscription. Il sera impératif de la retourner très rapidement au secrétariat (avant la venue de l'enfant).

Il sera également nécessaire de nous fournir une copie de votre assurance responsabilité civile. Ce cadre réglementaire nous interdit d'accueillir votre enfant sans la transmission de ces documents.

Les tarifs :

Une évolution de notre système forfaitaire nous est imposé par la CAF.

La journée de centre sera facturée forfaitairement 11 h et 5 h la demi-journée.

Ces tarifs horaires prennent en compte le niveau de ressources des familles.

Une demi journée d'accueil de loisirs sera facturée entre 1 à 5 euros et une journée entre 2.20 et 11 euros. Votre quotient familial sert de base de calcul à ces tarifs.

Vous munir à l'inscription soit :

N°allocataire CAF, courrier MSA où est inscrit votre QF, ou de votre dernier avis d'imposition. Pour les familles qui ne souhaitent pas fournir de justificatifs de revenus, le tarif plafond leur sera appliqué.

Paiement OBLIGATOIRE à l'inscription. En cas de règlement en espèces, merci de prévoir votre monnaie.

Renseignements au : 02.47.93.54.54 ou www.cc-veron.fr

Le secrétariat est ouvert du lundi au vendredi de 8 h 45 à 12 h et de 14 h à 18 h.

Pendant les vacances le secrétariat sera ouvert du lundi au vendredi entre 14h et 18h.



**BIENVENUE AU
PAYS DU FROID**

centre
social
intercommunal

le
véron
Communauté de Communes

Février
2012

Inscriptions à partir du lundi 6 février 2012 de 17 h 15 à 18 h 30.

Du mardi 7 au vendredi 24 février de 8 h 45 à 12 h et 14 h à 18 h.

Pendant les vacances, le secrétariat est ouvert de 14 h à 18 h (à partir du 27 février 2012).

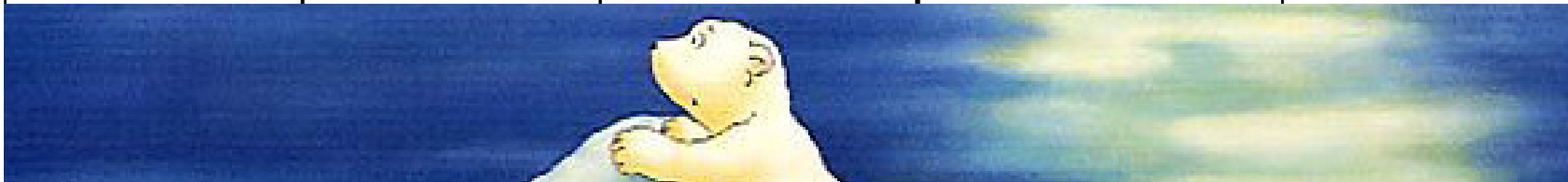
ATTENTION : LES INSCRIPTIONS DOIVENT ETRE FAITES 5 JOURS OUVRES AVANT LA VENUE DE L'ENFANT (ex : au plus tard le vendredi 17 /02 pour une venue le lundi 27/02)

Semaine 1

Matin

Après-midi

Lundi 27 février	Mardi 28 février	Mercredi 29 février	Jeudi 1 ^{er} mars	Vendredi 2 mars
<ul style="list-style-type: none"> - Jeux collectifs et de connaissance - L'histoire « Plume le petit ours polaire » et son chant 	<ul style="list-style-type: none"> - Transformez-vous en pingouin ! - Fabrication d'un igloo (accessible aux nouveaux arrivants) - Peinture avec bouchons tampons 	<ul style="list-style-type: none"> - Piscine <i>Pensez au maillot de bain et nécessaire de douche</i> 	<ul style="list-style-type: none"> - Sortie découverte : les besoins matériels pour cette sortie vous seront indiqués à l'inscription. 	<ul style="list-style-type: none"> - Activité culinaire : « petits rochers glacés » - Jeux avec les animaux de la banquise - Jeux de motricité au dojo
<ul style="list-style-type: none"> - Fabrication d'un igloo - Réalisation d'une fresque sur la montagne - Réalisation d'une banquise et de flocons 	<ul style="list-style-type: none"> - Fresque sur la montagne suite (accessible aux nouveaux arrivants) - Expériences glaciales (scientifiques) - Peinture « vent d'hiver » 	<ul style="list-style-type: none"> - Projection de « Plume, le petit ours polaire » 	<ul style="list-style-type: none"> - Réalisation de la banquise suite (accessible aux nouveaux arrivants) - Jeu collectif « Loup glacé » 	<ul style="list-style-type: none"> - Après-midi en fonction des envies des enfants !



Semaine 2

Matin

Après-midi

Lundi 5 mars	Mardi 6 mars	Mercredi 7 mars	Jeudi 8 mars	Vendredi 9 mars
<ul style="list-style-type: none"> - Entrez dans le monde de Nanouk 	<ul style="list-style-type: none"> - Atelier culinaire « petits sablés » - Réalisation du pantin nanouk 	<ul style="list-style-type: none"> - Piscine <i>Pensez au maillot de bain et nécessaire de douche</i> 	<ul style="list-style-type: none"> - Fabrication de masques variés (pingouins, esquimaux, ours polaires, phoques,...) 	<ul style="list-style-type: none"> - Atelier culinaire « gâteau au chocolat » - Préparation du « Bal de la banquise »
<ul style="list-style-type: none"> - Supports photos inuits - Fabrication d'une luge - Fabrication d'un petit skieur 	<ul style="list-style-type: none"> - Préparation et décoration de la salle rose en vue du goûter « chocolat chaud » avec les grands 	<ul style="list-style-type: none"> - Projection de « Plume, le sauvetage de Nanouk » 	<ul style="list-style-type: none"> - Finitions des supports photos (accessible aux nouveaux arrivants) - Essai de la luge construite lundi - Veillée raclette et contes pour les enfants et aux familles qui le souhaitent Voir détail ci-contre 	<ul style="list-style-type: none"> - Bal de la banquise

Jeudi 8 mars
Veillée raclette et contes

proposée aux enfants et aux familles qui le souhaitent jusqu'à 20 h 30. (repas du soir compris dans le prix de journée).

Absolument préciser la participation au moment de l'inscription. Pour les autres enfants, l'accueil se fera aux heures habituelles.

